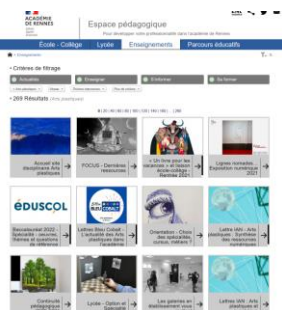


PERSPECTIVES – LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE EN ARTS PLASTIQUES



<https://pedagogie.ac-rennes.fr/arts-plastiques>

RENTRÉE 2022-2023

Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques, chères et chers collègues,

Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie de Rennes et j'adresse toutes mes félicitations aux lauréats des concours internes ou externes.

Cette rentrée est l'occasion de réaffirmer ma confiance, ainsi que le plaisir de vous retrouver et d'échanger dans le cadre de groupes de travail, de formations, de visites ou d'inspections. L'année scolaire sera à nouveau portée par la mise en œuvre continue d'une dynamique collaborative et créative, innovante, au bénéfice de tous les élèves.

Ainsi qu'il est écrit dans ce rapport de l'IGÉSR **Les enseignements artistiques au collège : état des lieux et perspectives**¹, les enseignements artistiques font « **respirer l'École** » ; associant « expression sensible individuelle et collective, mobilisation de langages artistiques et de moyens de production comme de réception, réflexion sur le sens et la responsabilité des informations produites, **les enseignements artistiques incarnent en profondeur cette éducation à la distance critique, à un partage du sensible attentif au respect de l'autre.** »

La réussite de l'expérimentation du 100% EAC, première thématique transversale du **Projet académique « Bretagne Horizon 2025 »**², et enjeu majeur pour **l'inclusion et la réussite de tous les élèves**, reste un défi

¹ Rapport de l'IGÉSR : Les enseignements artistiques au collège : état des lieux et perspectives
<https://www.education.gouv.fr/les-enseignements-artistiques-au-college-etat-des-lieux-et-perspectives-341079>

² <https://www.ac-rennes.fr/le-projet-academique-bretagne-horizon-2025-121449>

qui nous amène à réfléchir sur les enjeux de la rencontre avec l'œuvre. Elle doit nous conforter **sur la place et les enjeux des enseignements artistiques**³.

Ainsi ce défi du 100% EAC, inscrit dans **la circulaire de rentrée 2022**⁴, est l'occasion de réaffirmer que tous les projets d'enseignements, dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ou de projets en partenariat, doivent être en premier lieu **construits en articulation avec les programmes** et dans une cohérence avec le parcours de l'élève.

Nos axes de réflexion disciplinaire porteront à nouveau pour cette année sur la construction nécessaire de cette **articulation**, ainsi que sur la question d'une pratique sensible **et** réflexive à mettre en œuvre dans les classes, sur la question également **des rituels** en arts plastiques, à réfléchir collectivement de façon innovante et qui donnera lieu à de nouvelles ressources.

Ressources pédagogiques

Au plan académique :

Différents dispositifs, outils et ressources sont conçus pour vous accompagner sur le **site pédagogique académique disciplinaire**, accueil à cette adresse <https://pedagogie.ac-rennes.fr/arts-plastiques>

Je vous invite à **copier cette adresse** du site pédagogique académique disciplinaire arts plastiques et à la placer dans vos favoris. Nombre de ressources sur la page d'accueil et les suivantes, sont à explorer, à s'approprier et adapter selon vos besoins.

J'attire en particulier votre attention sur le **Focus-dernières ressources** <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article4788>, ainsi que sur ces pages :

- la lettre trimestrielle *Lettres Bleu Cobalt - L'actualité des Arts plastiques dans l'académie* valorisant les projets dans vos établissements
<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article5435> ;
- les lettres de l'interlocutrice numérique académique
<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1895> ;
- les projets des TraAm (travaux académiques mutualisés)
<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article7368> ;
- les Galeries Bleues, espaces virtuels d'expositions ouverts sur les sites des établissements scolaires de l'académie de Rennes, dévolus à la valorisation des productions artistiques sensibles des élèves, réalisées en situation d'enseignement des arts plastiques ou dans le cadre de projets artistiques

³ « Les descriptions faites par la majorité des élèves rencontrés sur ce qu'ils apprennent dans les enseignements artistiques confirment l'importance des aspects cognitifs précisément liés aux approches sensibles. Ces récits ont témoigné d'un contrat éducatif tacite au centre de la relation pédagogique : mise en projet, réalisations concrètes et prise de recul réflexif ; situations d'apprentissage visant l'interaction entre intelligences sensible, émotionnelle et rationnelle ; articulation entre composantes pratiques et culturelles."

Rapport de l'IGÉSR : Les enseignements artistiques au collège : état des lieux et perspectives
<https://www.education.gouv.fr/les-enseignements-artistiques-au-college-etat-des-lieux-et-perspectives-341079>

⁴ Point 3. Une École engagée pour le bien-être des élèves
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

disciplinaires et interdisciplinaires. Cette ressource sera actualisée en fonction des ouvertures progressives des Galeries, elle est susceptible d'évoluer en fonction de l'avancée des sites des établissements

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article6906>

Au plan national :

- **L'adresse éducol pour les arts plastiques est ici :**
<https://eduscol.education.fr/2341/arts-plastiques>
- **Le plan de continuité pédagogique est à retrouver ici :**
<https://eduscol.education.fr/2227/preparer-son-plan-de-continuite-pedagogique>

Protocole sanitaire

Pour l'année scolaire 2022-2023, un protocole sanitaire est mis en place avec 4 niveaux de protection selon la gravité de circulation du virus afin d'organiser et de mettre en œuvre les mesures les plus justes et les plus graduées possibles à l'échelle locale ou nationale. Le curseur de la rentrée scolaire **est au niveau socle** du protocole sanitaire élaboré par les autorités ministérielles⁵.

Les programmes

Les Enseignements artistiques ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par réitération de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés ; en conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des parcours de formation qu'ils proposent aux élèves **à partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes**.⁶ **Les compétences travaillées des programmes pour chaque cycle sont à considérer comme le cadre de référence.**

Les versions des programmes de la scolarité obligatoire ont été modifiés **dans tous les enseignements** du cycle 1 au cycle 4 ; il s'agit de renforcer les dimensions relatives au changement climatique, à la biodiversité, au développement durable.

➤ Pour le collège :

Les programmes sont à retrouver sur le site ministériel et sur le site pédagogique académique, rubrique programmes de collège :

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1905>

➤ Pour le lycée :

⁵ <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

⁶ Gilbert Pélissier, Inspecteur général honoraire, dans son intervention dans le cadre du stage de formation continue intitulé « L'oral en arts plastiques », IUFM de l'académie d'Aix-Marseille, le 26 mai 2004, le soulignait déjà ainsi : « *Œuvrer peut être très modeste en fonction de l'âge et de la maturité des élèves, mais pour œuvrer il y faut une condition impérative : qu'ils soient auteurs de ce qu'ils font, ce qui suppose une pédagogie leur permettant une autonomie de conception et de démarche pour réaliser. La question sera alors celle du regard de l'enseignant porté sur cette chose faite, œuvre d'élève, modeste mais toujours singulière sous l'aspect le plus banal, qu'il doit voir et s'employer de faire voir comme telle.* »

Programmes de l'enseignement optionnel arts plastiques

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1899>

Programmes de l'enseignement de spécialité arts plastiques

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1909>

Baccalauréat 2023 - Spécialité – Œuvres, thèmes et questions de référence pour 2022 et 2023

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article6051>

Les rendez-vous de carrière

Les rendez-vous de carrière constituent des moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. Chaque évaluation professionnelle est l'occasion pour le professeur de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours.

Pour préparer ce rendez-vous, l'enseignant peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Dans le cadre de la campagne de rendez-vous de carrière **2022/2023**, vous trouverez en suivant le lien [SIAE](#) les documents du cadrage du dispositif. En dehors du « document de référence de l'entretien de carrière », les professeurs concernés peuvent, s'ils le souhaitent, préparer et présenter (en amont par envoi d'un courriel à l'Inspection ou présentés lors de l'entretien), tous documents de leurs choix témoignant de leur engagement professionnel.

Pour terminer, je vous signale le **Guide d'accueil des professeurs contractuels en arts plastiques**, qui peut être également utile pour les professeur-stagiaires et nouveaux entrants dans l'académie :

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article473>

Je vous encourage dans la poursuite de votre réflexion pour continuer à œuvrer à cette éducation du sensible par le sensible. Je tiens à vous remercier d'ores et déjà pour votre engagement que je connais, et plus particulièrement les collègues ayant accepté des missions de tutorat, ainsi que les équipes et groupes de travail, formateurs, animateurs, webmestre et IAN.

En vous souhaitant une très bonne rentrée,

Gaëlle Jumelais-David

Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale Arts plastiques

En charge du suivi de l'enseignement d'Histoire des arts

Rectorat d'académie de Rennes

Gaelle.Jumelais-David@ac-rennes.fr